

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDLHAMID IBN BADIS-MOSTAGANEM-

FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE



MASTER

Didactique du Plurilinguisme et Politiques Educatives

Les usages et les représentations linguistiques dans le milieu socioprofessionnel : le cas de l'entreprise italienne multinationale Astaldi branche Saida

Présenté par : Medani Hakima

Membre du jury :

Président :

Promoteur :

Examineur :

Année universitaire 2015/2016

DÉDICACES

JE DÉDIE CE MODESTE TRAVAIL À MES CHERS PARENTS

MANSOUR ET AIDA

À MES FRÈRES SEDIK ET YUCEF

À MES SŒURS MOUNA, KHALIDA ET NAWAL

À TOUT LE MEMBRE DE LA FAMILLE MEDANI

À MES AMIS ET MES COLLÈGUES CHACUN PAR SON NOM

REMERCIEMENTS

AU TERME DE CE TRAVAIL JE TIENS À REMERCIER MON PROMETTEUR
DR. CHACHOU IBTISSEM QUI M'A INITIÉE À LA RECHERCHE
SOCIOLINGUISTIQUE, UN GRAND MERCI À VOUS POUR VOS CONSEILS
PRÉCIEUX, POUR VOS ENCOURAGEMENTS ET ÉGALEMENT POUR VOTRE
PATIENCE.

JE TIENS À REMERCIER TOUS CEUX QUE J'AI EUS COMME
ENSEIGNANTS TOUT AU
LONG DE MES ÉTUDES. JE TIENS ÉGALEMENT À REMERCIER TOUS
CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ DE PRÈS OU DE LOIN À LA RÉALISATION DE
CE TRAVAIL.

Sommaire

Liste des figures.....	6
I. Introduction générale :.....	7
II. Chapitre(01): cadrage et choix théorique.....	11
II.1 La situation sociolinguistique en Algérie :	12
II.2 Les langues majoritairement pratiquées en Algérie et leurs statuts social et constitutionnel (aménagement linguistique):	14
1. L'arabe algérien :.....	14
2. Les Langues berbères:	15
3. L'arabe standard :.....	16
4. Le français.....	17
II.3 Les pratiques plurilingues dans le contexte socioprofessionnel: représentations ou stéréotypes:.....	19
II.4 Les pratiques linguistiques	21
III. Le traitement des langues au travail en Algérie entre status et corpus :.....	22
1) Une perspective économique	23
2) Une perspective linguistique.....	24
3) Une perspective politique	24
4) Une perspective sociale.....	26
III.4 Le programme DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité) :.....	26
IV. Chapitre(02): le protocole d'enquête	27
IV.1 Présentation de la méthodologie de notre recherche :.....	28
a) L'enquête par questionnaire :.....	28
b) L'enquête par entretien :	29
IV.2 Présentation de l'entreprise ASTALDI branche Saida :	32
IV.3 Les langues majoritairement pratiquées dans l'entreprise :.....	33
IV.4 Description du corpus :	33
V. Chapitre (03): cadrage et choix pratique.....	35
V.1 L'échantillon :	36
V.2 Observation et interprétation des résultats de l'entretien :.....	41
V.3 Conclusion du chapitre pratique	45
VI. Conclusion générale :	46

Bibliographie

Sitographie

Annexes

Liste des figures :

Titre de figure	Numéro de figure	Page
Les langues maternelles des employés	01	38
Les langues majoritairement pratiquées au sein de l'entreprise	02	39
Les langues pratiquées dans la vie quotidienne	03	40
Les langues de formation scolaire et universitaire des employés	04	41
L'appréciation de la formation en langues étrangères	05	42

Liste des tableaux :

Titre de tableau	Numéro de tableau	Page
Réparation des enquêtes selon l'âge	01	36
Réparation des enquêtes selon le sexe	02	36
Réparation des enquêtes selon la nationalité	03	37
Réparation des enquêtes selon le poste occupé	04	37
Les pratiques langagières dans la société lors d'une situation de communication avec un natif algérien	05	44

I. Introduction générale :

La sociolinguistique est la branche de la linguistique qui étudie les rapports entre la diversification linguistique et les caractéristiques sociales ainsi que celles des locuteurs, lesquels sont considérés comme étant les locuteurs et scripteurs « des langues comme des phénomènes codifiés ». Si nous voulons parler d'un plurilinguisme en milieu socioprofessionnel et plus précisément le cas de l'entreprise étrangère en Algérie nous devons certainement évoquer le terme de la mondialisation et la mobilité des personnes qui a amené à un changement de nos habitudes communicationnelles (que ce soit pour l'individu comme locuteur en milieu ordinaire ou bien les usages linguistiques dans les entreprises, c'est-à-dire en milieu professionnel et tout ce qui rentre en relation avec ce domaine comme les écrits administratifs, les formations en langues ... etc.

Cette complexité du milieu professionnel exige le recours à plusieurs langues et nécessite la gestion de cette diversité. Les personnes qui travaillent dans ces entreprises doivent trouver des stratégies pour mieux gérer leurs ressources linguistiques et communiquer entre eux.

Nous pouvons dire que le plurilinguisme en milieu professionnel appelle deux sortes de conceptions en concurrence que l'on pourrait caractériser d'« additionnistes » et d'« intégrative »¹.

Pour ce qui est du choix du sujet, il résulte en réalité d'une motivation personnelle et également professionnelle car tout d'abord il y a un manque de travaux de recherche en Algérie, du moins publiés, qui abordent les représentations et les usages linguistiques en milieu socioprofessionnel algérien. Généralement la majorité des recherches qui sont déjà réalisées s'inscrivent dans le domaine de la sociodidactique et de la didactique du français langue étrangère et français sur objectifs spécifiques et sont orientées vers la problématique classique de l'enseignement apprentissage en milieu professionnel « les formations de langues », les enquêtes sur le terrain sont presque dans leur grande majorité réalisées dans les entreprises nationales telles que la Sonatrach , Sonelgaz , Algérie télécom...etc.

L'entreprise étrangère en Algérie pourrait être un terrain propice à l'observation du plurilinguisme en milieu professionnel vu que dès les débuts

¹ Ces deux concepts sont en usage dans l'étude de multilinguisme et font partie du projet de recherche européen DYLAN

des années 1990, l'Algérie s'est ouverte à l'économie mondiale, elle a procédé à des réformes structurelles concrétisant ainsi son projet de passage à l'économie de marché, en ouvrant les portes sur les investissements des différents pays dans les différents secteurs ce qui permet l'ouverture sur les différentes langues et cultures et c'est ce qui contribue à l'originalité de notre thème.

Ce présent travail se propose d'examiner la relation entre les pratiques des locuteurs sur le terrain socioprofessionnel et la complexité ainsi que la diversité des représentations ou des stéréotypies sociales dans l'entreprise multinationale italienne ASTALDI à SAIDA.

Notre objectif vise à cerner les représentations portées sur l'usage des langues chez les employés de cette entreprise qui sont de différentes nationalités (Italiens, Algériens, Français, Canadiens, Portugais, Polonais). Ils recourent plus particulièrement au français sur le plan des échanges communicatifs au sein de l'entreprise, nous avons eu recours au français également lors de la réalisation de l'entretien.

Les questions qui ont émergé suite à ces observations préliminaires de notre terrain sont les suivantes :

Comment la communication se fait au-delà des frontières linguistiques ?
Existent-ils chez nos enquêtés des représentations et stéréotypes concernant l'usage de telle ou de telle autre langue, et ce du fait que les employés sont issus de pays différents et pratiquent différentes langues ?

Comment gèrent-ils leur plurilinguisme dans un milieu socioprofessionnel caractérisé à la base par la présence de plusieurs langues, c'est-à-dire une situation pluriculturelle et plurilingue ?

Cette problématique, nous amène à formuler des éléments de réponses qui sont autant de questions de recherche auxquelles nous tenterons de répondre en nous basant sur un travail de terrain. Elles se présentent comme suit : On pourrait dire que les pratiques langagières lors d'une communication entre les employés de l'entreprise ASTALDI seraient diversifiées sur le plan linguistique ce qui est en contradiction avec ce que stipule la réglementation qui exige l'usage de telle ou telle langue au sein de l'entreprise.

On peut avancer aussi l'hypothèse que le fait de penser parallèlement dans plusieurs langues peut poser des questions sur quelles sont les stratégies utilisées lors d'une situation de communication plurilingue, qui peut être plus couteuse en

terme d'efforts cognitifs que l'unilinguisme, mais les solutions unilingues où une seule langue est imposée, n'engendre-elle pas à ce que MULGAM 2000 et MARTIN 2007 appellent « *un style de pensée conventionnel, réducteur* », tandis que le processus de communication plurilingue dans des équipes mixtes serait un indice de l'ouverture sur la pluriculturalité et l'intégratif et donc un bon motivant de la créativité.

Ainsi on pourrait aborder les concepts "représentations" et "stéréotypies" d'un point de vue péjoratif si on parle de la diversité linguistique et culturelle qui peut être aussi une cause des malentendus et de conflits. Notre approche sera qualitative et quantitative à la fois et pluriméthodologique, un croisement méthodologique s'est avéré nécessaire, nous l'expliquerons dans la partie consacrée au protocole de l'enquête : (ethnographie de la communication, analyse conversationnelle, observation participante etc.)

Afin de mieux cerner notre objet d'étude nous pouvons proposer dans cette perspective un entretien pour mieux cerner les représentations liées aux langues en usages à travers les réponses des enquêtés, notre technique d'enquête par questionnaire et par entretiens nous semble essentiellement efficace pour réaliser notre objectif de recherche.

Notre travail se subdivise en trois parties (le cadrage théorique, le protocole de l'enquête et le cadrage pratique) :

Nous consacrerons le premier chapitre (cadrage et choix théorique) à la présentation des situations sociolinguistiques en Algérie, en montrant les différentes langues pratiquées dans la société algérienne en faisant un retour historique pour comprendre la coexistence de ces langues en contexte algérien, nous aborderons par la suite leurs statuts constitutionnels dans les textes de lois algériens.

Dans un second lieu nous parlerons du plurilinguisme dans le contexte socioprofessionnel en passant en revue les travaux réalisés auparavant dans le contexte algérien au sein des entreprises nationales. Nous évoquerons ensuite le contexte européen en posant la question des langues du point de vue des lois juridiques algériennes, nous nous intéresserons notamment au programme DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité) où est abordée de la pluralité linguistique particulièrement dans le cas de l'entreprise étrangère, ainsi que le déphasage linguistique entre status constitutionnel et corpus social, et plus particulièrement dans le cas de l'entreprise multinationale étrangère

Dans notre deuxième chapitre qui va être consacré au protocole d'enquête, nous avons décrit dans un premier temps c'est quoi une enquête par questionnaire pour la recherche scientifique, ce que c'est qu'un entretien. En présentant la méthodologie de notre travail et les démarches suivies lors de la réalisation, en suite nous nous focaliserons dans un premier lieu sur la présentation de l'entreprise ASTALDI en montrant son activité, le nombre de ses employés, ses données économiques et sa situation géographique. Nous évoquerons par la suite le traitement des langues au sein de cette entreprise en soulignant les règles des pratiques langagières internes dont nous allons aborder la question des langues majoritairement pratiquées (parlées et écrites) au sein de l'entreprise en nous basant sur les écrits administratifs et la communication orale entre les employés qui vont être cités par la suite en annexes.

Dans un seconde temps nous allons décrire notre corpus, la période de réalisation de l'enquête, la constitution de notre échantillon, l'enquête sur terrain et tout ce qui concerne les informations de base de notre corpus : le nombre des questionnés, l'âge, leurs origines, leur nationalités, leurs langues, leurs fonctions au sein de l'entreprise et leurs diplômes, s'ensuivra une petite présentation du lieu du travail qui est pour nous le terrain d'enquête.

Dans notre troisième chapitre qui est le cadrage et le choix pratique nous traitons les statistiques de notre échantillon, nous formulerons un commentaire sur chaque figure et tableau. Cette étape sera suivie par une discussion des résultats et l'analyse des données en interprétant les réponses des employés de cette entreprise étrangère concernant la question de savoir comment gérer leurs ressources linguistiques dans un milieu plurilingue.

Chapitre(1)

Cadrage et choix théorique

II.1 La situation sociolinguistique en Algérie :

Le terrain linguistique de l'Algérie se caractérise par une grande richesse plurilingue et pluriculturelle qui permet l'accès à une véritable source d'interrogations et de recherches.

En effet, le marché linguistique algérien se caractérise par la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistique locales mais aussi étrangères qui occupent chacune une place ou un statut spécifique, que ce soit au niveau local d'une région tels les langues berbères comme le kabyle, le chaoui, le targui, le mozabite... etc. ou bien à l'échelle nationale tels que l'arabe algérien, l'arabe scolaire et le français.

Plus loin, on remarque qu'on ne pourrait pas comprendre l'espace linguistique algérien sans revenir à l'histoire de la région de l'Afrique du Nord comme le souligne Abdou Elimam: *« l'Afrique du nord a été un lieu de brassage interculturel très significatif. Aux fondements libyco²-puniques³ de la culture et des langues de cette région du monde sont venues s'essayer bien des cultures et civilisations. Ainsi en a-t-il été : de la présence des vandales, puis des Byzantins (plus de trois siècles), l'ancrage arabo-islamique et andalou (sept siècles) ; la présence espagnole (près de deux siècles) ; la présence turque (près de cinq siècles) ; l'ancrage français (un peu plus d'un siècle⁴ »*. En ce sens et selon Khaoula Taleb Ibrahim ce brassage historique se traduit par *« Des faits qui attestent de la pluralité de l'Algérie c'est une réalité que nous devons accepter et reconnaître »⁵*.

La situation sociolinguistique de l'Algérie laisse apparaitre beaucoup plus le berbère et l'arabe algérien (les langues maternelles majoritairement utilisée dans la vie quotidienne) en revanche l'arabe standard bénéficie d'une place prestigieuse dans les institutions étatiques. On voit que la langue française qui a été introduite par la colonisation s'est imposée comme une langue officielle et la langue de l'administration durant l'époque coloniale.

Dès l'indépendance 1962 la langue française a connu un changement d'ordre statutaire elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs comme l'éducation nationale ou la langue française était un MEDIUM (un moyen) par

² Ancêtre des variétés du Berbère :le kabyle , le chaoui, le mozabite...

³ Fondement du dialecte algérien.

⁴Elimam, A (langues maternelles et citoyenneté en Algérie, Oran, Edition Dar El Gharb (2004 :298)

⁵ Citation de Khaoula Taleb Ibrahim, source : Le jour d'Algérie

lequel étaient enseignées toutes les disciplines, en revanche cette langue est devenue un objet d'enseignement (une matière à enseigner) eu égard au passage à la politique d'arabisation.

II.2 Les langues majoritairement pratiquées en Algérie et leurs statuts social et constitutionnel (aménagement linguistique):

En Algérie on pourrait dire qu'il existe quatre langues en présence dans le paysage sociolinguistique et qui sont les suivantes : l'arabe algérien, le berbère, l'arabe standard et le français ainsi que les variétés régionales de chacune qui sont en usage dans la société algérienne.

Afin d'étudier la dynamique linguistique en Algérie on doit certainement évoquer les fondements des glottopolitiques maghrébines et algériennes qui se basent sur l'idée de Nationalisme arabe (paranarabisme) qui permet l'unicité du peuple de tous les pays arabes dans un seul moule qui est la langue arabe, le Nassérisme et le Baasisme, ces deux courants ont été les fondateurs de cette idéologie. Sati Horsi (Syrie 1880-1963) qui était influencé par les écrits des philosophes allemands qui ont travaillé sur la pureté de la langue allemande et l'importance de la langue dans la cohésion sociale. Cette idéologie que l'Algérie a appliqué dans son discours officiel, se retrouve en contradiction avec la réalité du terrain, ce déphasage se traduit par les textes des lois législatifs qui consacrent la généralisation de la langue arabe comme étant une langue nationale et officielle du pays l'idée de construire un état nation « *l'idéologie de la nation arabe le peuple algérien se rattache à la partie arabe dont il est un élément indissociable(...) se sont ajoutés progressivement à partir du 19^{ème} siècle, les autres éléments constitutifs de la nation algérienne, à savoir son unité culturelle linguistique et spirituelle(...), l'islam et la culture arabe étaient un cadre à la fois universel et national* » charte nationale de 1976 titre premier la première constitution (8 septembre 1963) de l'Algérie indépendante.

L'Algérie comme la majorité des pays dans le monde présente un paysage linguistique très riche qui peut être une intéressante source d'interrogations et de recherches sociolinguistiques.

1. L'arabe algérien :

C'est la langue maternelle de la majorité des Algériens, on peut dire que c'est la langue quotidienne véhiculaire et si on cherche les origines de cette langue on doit certainement revenir à l'histoire des langues parlées dans la

région du Maghreb à l'époque, selon les sociolinguistes, les langues qui étaient en présence dans la région sont le berbère, l'hébreu, le phénicien.

Les Phéniciens sont venus en Algérie et les rois de cette époque comme Massinissa ont parlé phénicien.

Selon William Marçais il y a eu deux vagues d'arabisation, la première vague était au 7^{ème} siècle quand les Arabes sont venus juste pour imposer l'Islam « el Fath »⁶ et petit à petit quelques uns des Berbères qui ont été influencés par les Arabes et la civilisation musulmane qui présentait dans cette époque une grande puissance scientifique et militaire, se sont arabisés par volonté d'apprendre cette civilisation et les différentes sciences.

La deuxième vague d'arabisation, c'était au 10^{ème} siècle avec l'arrivée des tribus yéménites "les Banou Hilal" qui ont influencé la société donc il y a eu le Phénicien et l'arabe des Banou Hilal qui s'ajoute comme substrat au phénicien qui est très proche de l'Arabe et de l'hébreu.

En ajoutant le phénomène de l'alternance codique et l'emprunt des mots entre l'arabe algérien et le français comme résultat de l'époque coloniale qui est rentré dans les pratiques langagières des Algériens.

2. Les Langues berbères: les Berbères ou les Imazighene, qui signifient « homme libre » étymologiquement le mot berbère est apparu dans l'histoire de l'Afrique du nord dans une période lointaine comme le souligne Ahmed Boukous « *le terme berbère est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence.* »⁷. Le tamazight ou la langue berbère est la langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne il existe à hauteur de 17% à 25%, cette langue appartient à la famille chamito-sémitique, elle présente des similitudes au niveau de la structure grammaticale et phonétique avec l'arabe, mais aussi l'hébreu et le phénicien.

⁶ Terme emprunté de l'arabe, dénomination islamique qui veut dire la conquête pour la religion

⁷A. Boukous, (1995), Société, langues et culture au Maroc : Enjeux symboliques.

Elle est essentiellement en usage dans le nord de l'Algérie, dans la région de la Grande-Kabylie et la Petite-Kabylie (le kabyle) les Aurès(le chaoui), le M' Zab(le mozabite), le chenoui (Tipaza), elle est pratiquée également dans le sud algérien où il y a (le targui).

Aujourd'hui le tamazight jouit toujours d'une vitalité grâce aux revendications linguistiques, identitaires et culturelles qui ont abouti à l'officialisation de cette langue en 2016, vu que le champ de son utilisation est réduit à cause de la diffusion de l'arabe aussi la politique de l'arabisation menace la diversité linguistique et culturelle de la société algérienne, cette politique qui a désormais la langue arabe standard comme une langue nationale et officielle et langue d'enseignement « *étant donné que l'Algérie était dépourvue d'enseignants, le gouvernement n'imposa que sept heures d'enseignement d'arabe par semaine, dans tous les cycles, ce volume horaire passa à dix heures hebdomadaires en 1964* »⁸

3. L'arabe standard : dit coranique, classique, littéraire

Cette langue qui a confirmé sa présence grâce à l'Islam et qui s'est essentiellement légitimée par les concepts de la sacralité ou la langue divine, vu que c'est la langue de la révélation du Coran.

Contrairement aux langues maternelles des Algériens « l'arabe algérien et le berbère » qui sont essentiellement orales ; l'arabe standard est généralement utilisée à l'écrit et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré, après l'indépendance de l'Algérie, l'arabe a été déclarée comme une langue nationale et officielle de l'Etat algérien, en inspirant de l'idéologie politique du nationalisme arabe qui consiste à unifier tous les pays arabes à travers un seul moule qui est celui de la langue qui présente pour les fondateurs de cette idéologie un ciment qui unirait toutes ces populations sous un seul drapeau qui est la nation arabe, ce que détermine que la langue arabe est la langue officielle et nationale de tous ces pays, cette démarche comme la souligne Gilbert Grandguillaume(1979,p3) répond à une motivation « *En ce qui concerne le Maghreb, il est certain que la langue arabe coranique est transmettrice, de mythes. On peut même dire qu'elle transmet le récit de la légitimité radicale pour la majeure partie de l'opinion. Cette consécration politique constitue paradoxalement un frein, un handicap*

⁸ AREZKI, ABDNOUR : LE RÔLE ET LA PLACE DU FRANÇAIS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ALGÉRIEN

à cette langue de conquérir d'autres domaines d'utilisations et c'est le français qui s'étend désormais sur d'autres espaces »⁹

La langue arabe dans la constitution de 1989, dans son article 3, « *est la langue nationale et officielle* », cet idiome tend à imposer dans des secteurs tels que l'enseignement, la presse et les médias (cette langue qui est de plus en plus utilisée par la catégorie cultivée, cependant au point de vue sociolinguistique la langue arabe standard n'est pas pratiquée et comprise en Algérie, elle est utilisée uniquement dans les écoles, les administrations et les mosquées et que par le public scolarisé.

4. Le français: la langue française occupe encore une place importante dans la société algérienne dans tous les secteurs économique, social et éducatif, cette langue qui a connu un certain déphasage entre le statut constitutionnel qui la détermine comme une première langue étrangère, et le corpus « la réalité » social. Puisque le français a toujours gardé son prestige dans le milieu intellectuel qui l'utilise dans les différents domaines même dans leur vie quotidienne, ainsi que cette langue est très nécessaire dans le monde du travail ou même pour la vie quotidienne.

Cette langue tient aussi une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique comme dit à ce propos M.Aichouche « *malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien* »¹⁰

Il est vrai que le français avait le statut d'une langue seconde jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien, ce nouveau statut permet de remplacer le français qui était un outil d'enseignement de toutes les disciplines dès le primaire jusqu'au lycée, par l'arabe qui a pris en charge les enseignements de toutes les matières scientifiques et techniques, mais paradoxalement cette politique d'arabisation n'a pas été poursuivie dans l'enseignement supérieur car le français est resté

⁹GRANDGUILLAUME, Gilbert, « Langue, identité et culture nationale au Maghreb », in *Peuples Méditerranéens*, n° 9, Octobre/ Décembre 1979.

¹⁰ACHOUCHE, M, « La situation sociolinguistique en Algérie », p.46, *Langues et Migrations*, Centre de didactique des langues, Université des Langues et Lettres de Grenoble

dans nombreuses spécialités comme la mécanique, la médecine, la pharmacie...etc.

II.3 Les pratiques plurilingues dans le contexte socioprofessionnel représentations ou stéréotypies:

Il est bien connu que la mondialisation et les échanges commerciaux, les relations économiques entre les pays de monde, ont permis l'ouverture des portes sur les investissements et les collaborations des projets par des entreprises de multinationales qui apportent la mobilité de la main d'œuvre et qui a par la suite un impact croissant sur nos pratiques communicatives, de plus en plus souvent, des ingénieurs, des chercheurs, des médecins, des employés, des cuisiniers...etc., ont certainement des langues et des cultures différentes, et ils travaillent en groupes dans les mêmes équipes et pour certains employés l'absence d'une langue unique représente un obstacle qui rupture la communication, c'est pour cela en Europe et comme la majorité des pays du monde les entreprises et les organisations internationales ont adoptées l'usage de l'Anglais comme lingua franca par souci de rationalisation et d'efficacité ...

Cependant nous constatons un certain plurilinguisme souterrain, officieux qui se développe au fil des communications.

II.4 Les pratiques linguistiques : nous remarquons un ensemble hétérogène de ressources linguistiques et langagières qui sont mises en œuvre dans des activités langagières socialement situées. *Ces pratiques sont abordées à travers ce que les acteurs disent de leurs choix linguistiques qu'ils font dans les interactions orales / écrites, dans la communication à la fois interne et externe. Dans la mesure où ces pratiques sont reconstruites dans le discours, en fonctions des contingences du moment, leurs représentations sont confrontées à l'heure actuelle (recherche en cours) à des données plus immédiatement observables et mesurables (sites WEB, documents, brochures).*

En effet depuis de nombreuses années notamment en Europe l'intérêt porté aux langues dans le contexte socioprofessionnel a permis d'ouvrir de nombreuses pistes de recherche qui se sont effectuées pour identifier le plurilinguisme socioprofessionnel, Si l'on fait l'inventaire des publications dont le titre évoque à la fois le plurilinguisme et l'activité économique (ou variantes de cette combinaison). En effet, depuis le milieu de la première décennie du 21ème siècle, ces travaux se sont multipliés : plus de conférences de sociolinguistique de quelque importance qui ne comporte une session sur « les langues dans le monde du travail » ou « multilinguisme et

économie » – session où l'on parlera de toutes sortes de choses, mais en général pratiquement pas d'économie.

Signalons pour commencer, la première recherche de Claude Truchot qui s'intéressait à « la part langagière au travail c'est-à-dire la place que prend le langage dans les activités professionnelles »¹¹ cette étude qui rentre non seulement dans le cadre sociolinguistique, mais aussi économique puisqu'il s'intéresse au travail.

Sous un angle d'avantage didactique , les chercheurs qui s'intéressent à l'enseignement des langues dans le cadre de la formation professionnelle, ils se sont penchés sur les raisons qu'on peut avoir de les enseigner, et ont signalé que la maîtrise des langues étrangères pouvait constituer, lors d'un entretien d'embauche, un atout déterminant, Cependant, une fois ce constat posé le propos didactique/pédagogique se déplace vers le terrain d'expertise de ceux qui l'émettent, à savoir le choix des méthodes d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères. Une autre perspective qui s'inscrit dans le cadre des interactions communicatives, là ou on trouve une autre ligne de discours rattachée à la sociologie du travail, qui s'intéresse à la part langagière du travail, c'est-à-dire aux modalités de la communication dans le cadre de l'activité professionnelle. Cependant, ces recherches s'intéressent en général moins aux langues ou au plurilinguisme qu'à la langue en tant que véhicule principal (socialement marqué et socialement « marquant ») de la communication, y compris dans le monde du travail. On cherchera toutefois en vain, dans ces travaux, une mise en rapport des pratiques langagières observées avec des effets économiques du type de ceux qui importent de plus à l'entreprise, comme dans l'ouvrage de Lorenza Mondada « Interactions en situation de travail » cité par Claude Truchot

Dans le cadre de notre contexte algérien on trouve quelques travaux réalisés par des chercheurs algériens qui s'inscrivent dans le domaine du plurilinguisme professionnel de point de vue didactique, ces travaux décrivent les formations en langues dans le milieu professionnel qui répondent aux besoins de ces entreprises en matière des ressources linguistique.

Nous pouvons citer la thèse de Derradji-ZAIDI Leila en 2014. Pour revenir à la Sociolinguistique et au traitement de langues au travail, ainsi l'étude de Naziha Benbachir qui s'est intéressée au plurilinguisme et sa gestion en

¹¹ Claude Truchot cite « Paroles au travail » coordonné par Josiane Boutet

entreprise, son travail qui s'est réalisé à la Sonatrach, en se posant la question de savoir « comment Sonatrach gère-t-elle le plurilinguisme de son personnel, notamment de ses nouvelles recrues ? »¹². Elle a évoqué la part du français dans cette entreprise, cette langue qui est essentiellement en usage dans les supports administratifs ainsi « *c'est la langue du contrat, de la convention, des rapports, de la messagerie, des procès-verbaux et des appels d'offres. Bien que dominante dans le cadre professionnel, la langue française ne bénéficie d'aucun statut officiel. Elle demeure la seule langue d'échange avec les partenaires étrangers de nationalités diverses comme en témoigne les propos d'un jeune cadre technique : « On parle français même avec les américains, on est client le client est roi »*¹³

Une autre étude qui a été réalisée par H. Kheddacheen 2010 à l'entreprise Sonelgaz, cette étude est citée par Atika-YasminABBES-KARA¹⁴. Cette recherche vise à cerner la gestion du plurilinguisme au sein de l'entreprise, Cette étude arrive à montrer la classification suivante:

Le français : langue du travail, langue de communication

L'arabe classique : ne bénéficie pas d'un statut important

Les langues maternelles (arabe dialectal et berbère) : langues des usages informels.

On trouve aussi Dans le même cadre de traitement des pratiques langagières au travail, de nombreuses équipes de recherches qui se sont constituées, on note aussi tout un numéro de la revue sociolinguistica (2009) et synergies Italie (2009) portant sur la problématique du traitement de langues au travail. A partir de ces travaux et en particulier l'axe de recherche tracé par l'équipe du programme DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité), nous allons essayer de forger l'aspect théorique de ce travail, et qu'on va le développer comme un point par la suite.

III. Le traitement des langues au travail en Algérie entre status constitutionnel et corpus social :

Le traitement des langues remplace la notion « politiques linguistiques », car « *L'expression traitement des langues est plus englobant que politique linguistique. Le traitement des langues inclut toutes les actions qui touchent aux situations linguistiques au sein de l'entreprise et dans les relations*

¹²Naziha, Benbachir Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 115-121

¹³ Ibid.

¹⁴ Atika Y-A., 2011, Le français en Algérie : facteur de facilitation et/ou de complexification de la Communication ?, in 7e Congrès Panhellénique et International des Professeurs de Français.

qu'elle entretient avec l'extérieur »¹⁵, cependant la politique linguistique implique une action volontaire et délibérée, clairement identifiable. donc on trouve qu'il s'agit d'un intérêt porté à la question des langues dans le contexte socioprofessionnel qui peut être catégoriser à travers des perspectives.

1) Une perspective économique : le multilinguisme social ou le plurilinguisme individuel dans le milieu professionnel et selon le point de vue économique, peut contribuer à la productivité ainsi la créativité et aux profits des entreprises, donc le traitement des langues dans les entreprises se présente en quelque sorte comme un processus, dont on peut distinguer différents aspects qui influencent la décision de la gestion des langues au sein de (l'entreprise, maison-mère, société, d'une filiale...).

Vu que l'usage de telle ou telle langues dans une entreprise internationale dépend de son degré d'internationalisation, de sa catégorie économique, et de son domaine d'activité ...

Prenant notre contexte algérien, comme le souligne **Naziha Benbachir** dans sa recherche sur la répartition des langues à la Sonatrach « *Depuis sa création en 1963, Sonatrach fonctionne essentiellement en français et ce en dépit des vagues d'arabisation qui ont secoué le pays. Le français reste la seule langue de travail au niveau de l'entreprise (la langue du contrat et de la convention avec tous les partenaires), c'est aussi la langue utilisée dans tous les supports administratifs (rapports, messagerie interne/externe, procès verbaux de réunions, appels d'offres, cahiers des charges, etc.* »¹⁶

Dans le domaine de l'industrie en générale l'anglais est toujours présent soit dans la communication commerciale ou transactionnelle, ainsi que dans tous les supports administratifs (documentation- les contrats – les conventions- les courriers...etc.) et la terminologie technique, en Algérie et toujours avec l'exemple de la Sonatrach le traitement des langues et comme le montre **Naziha Benbachir**« *L'anglais se limite aux spécifications techniques : catalogues, schémas, et c'est aussi la langue de l'expédition dans la jetée. Aucune place n'est réservée à l'arabe standard et le seul document hérité de la vague d'arabisation demeure le titre de congé des cadres supérieurs ainsi que l'affichage signalétique visible au niveau de l'entreprise.*

¹⁵Gabriella D & Normand L., 2009, « La reconfiguration linguistique dans une entreprise canadienne à l'ère de la mondialisation », in Francophonies d'Amérique, n°27, pp. 105-129

¹⁶Naziha, Benbachir Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 115-121

Actuellement, la question de la langue à Sonatrach n'est pas posée en rapport à l'arabe et/ou au français, mais plutôt en termes de maîtrise de la langue anglaise qui domine le secteur des hydrocarbures dans le monde. L'ère de l'arabisation décrétée au niveau national semble dépassée, compte tenu des enjeux et des préoccupations en rapport notamment avec les impératifs auxquels l'entreprise doit faire face pour assurer sa place dans le monde. »¹⁷

2) Une perspective linguistique:

Une perspective linguistique qui se rapporte au choix de l'entreprise d'adopter une langue parmi les langues déjà en présence dans le contexte social et législatif où des nouvelles langues qui veulent les intégrer, ou celle du pays d'origine de l'entreprise. Comme elle peut faire le choix de l'anglais comme lingua franca "langue véhiculaire à l'universel". Un communiqué publié par **Jean-Martin Folz**¹⁸, laisse voir que dans une filiale de Peugeot Citroën en Slovaquie, l'entreprise a formé plus de 3 000 salariés avec des outils de formation conçus en France, Ces outils ont ensuite été traduits et installés dans des écoles de formations en langue française, et l'enseignement a ensuite eu lieu en slovaque. Par ailleurs, Peugeot a décidé que toutes les personnes qui seraient en contact avec la direction générale et qui allaient devoir travailler sur l'intranet francophone de Peugeot, devraient être formées au français du coup on remarque que l'appart de la linguistique est essentiellement important pour ces entreprises.

3) Une perspective politique: Une perspective politique, dans la mesure où le choix de langues par l'entreprise est mise en relation avec la politique linguistique du pays où elle se développe. Mais dans la plupart des cas, les articles de lois n'influencent en aucun cas le choix linguistique de l'entreprise. Comme référence nous citons une étude supervisée par **Claude Truchot**¹⁹ dans une entreprise franco-allemande implantée à Strasbourg, où tous les cadres de cette filiale sont tenus de communiquer en anglais avec le siège social situé en Allemagne, et lors des réceptions de leurs collègues allemands en France, ils ne parlent qu'anglais. Pourtant les cadres français

¹⁷Naziha, Benbachir Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 115-121

¹⁸Folz J-M., Président Directeur Général de PSA Peugeot Citroën

¹⁹13Claude T., 2008, « L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques. Une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ? », In Les Cahiers du GEPE N°1, revue en ligne, <http://www.cahiersdugepe.fr>

sont tous parfaitement bilingues français-allemand, et que les textes de lois des deux pays sont formellement claires sur l'usage des langues nationales.

4) Une perspective sociale:

La perspective sociale des représentations dans le cadre de la communication entre les employés/salariés, l'enjeu identitaire et culturel des acteurs de l'entreprise, et la question des représentations sociales. Une étude menée par Marie-Berthe Vittoz et Maria Margherita Mattioda¹⁴ sur la communication des entreprises agro-alimentaires italienne et française, montre qu'il existe un enjeu identitaire et culturel dans la dénomination des produits et dans la présentation des entreprises. À titre d'exemple nous citons (MondoRana, FerreroAziendaItalia, Casa Barilla).

Ainsi telles qu'elles ressortent les travaux de la psychologie sociale, les représentations sociales qui définie le plurilinguisme professionnel et les représentations et les stéréotypies portées sur l'usage des certaines langues comme des éléments de la conscience sociale extérieure aux individus qui s'expriment sous forme de savoir sur un objet social "un ensemble organisé de cognitions relatives à un objet", Flament, 1994

III.4 Le programme DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité) :

C'est un programme qui a été réalisé par l'équipe de Strasbourg, sur la gestion du plurilinguisme professionnel, ce projet qui s'inscrit dans le cadre du projet européen intégré DYLAN (dynamique des langues et gestion de la diversité) ce programme vise à identifier comment la diversité peut contribuer à la créativité et l'insertion professionnelle ainsi que ce programme s'est intéressé aux stratégies de la communication dans le milieu de travail en soulignant les avantages et les inconvénients de l'usage de telle ou telle langue, cette dernière présente une conséquence sociale et culturelle à la fois.

La tâche du programme est fondée sur quatre dimensions. Comme le montre le schéma en dessous que nous empruntons à l'unité de Strasbourg, le travail des équipes de recherches s'organise autour de ces axes :1) les pratiques langagières, 2) les représentations 3) les politiques linguistiques mises en œuvre par les états ou par le secteur public et les stratégies des entreprises du

secteur privé,4) les contextes. Chacune de ces dimensions vise à saisir la gestion du plurilinguisme dans les entreprises

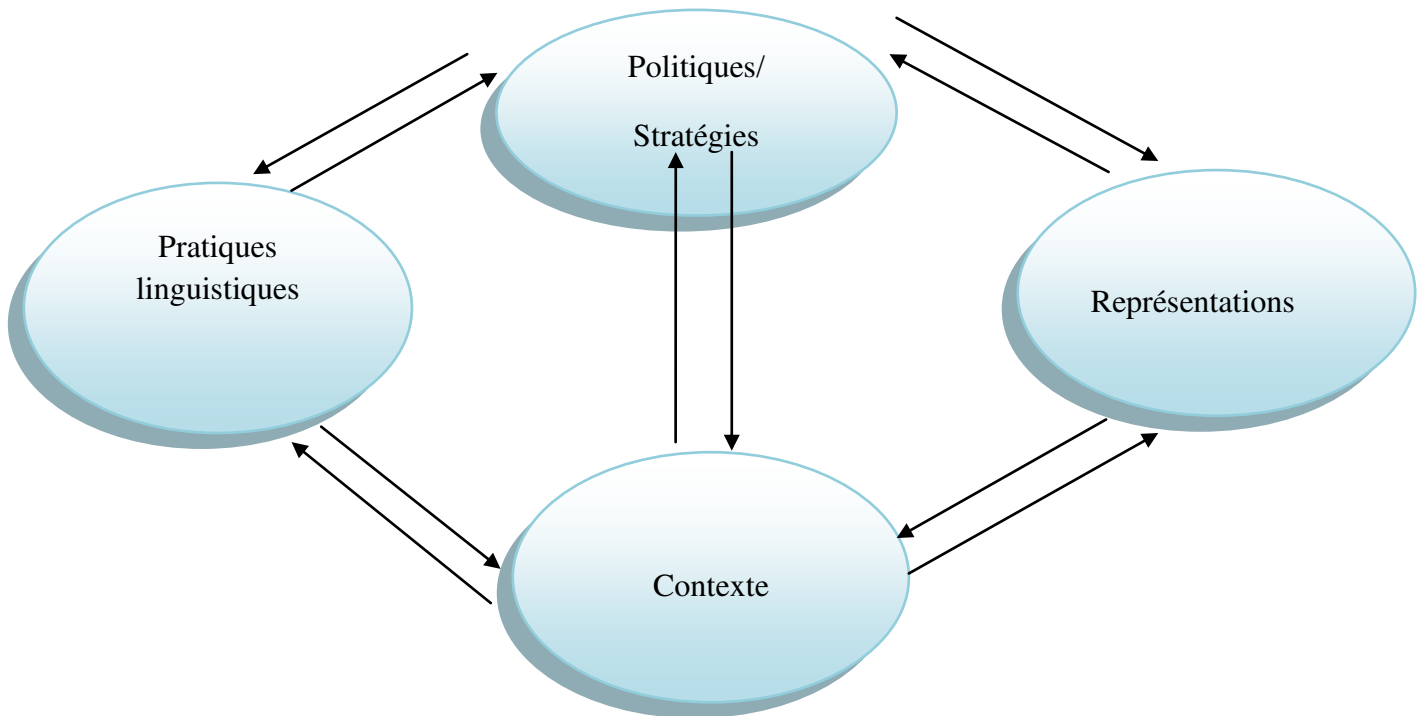


Schéma n°01 : le cadre du programme DYLAN

Dans la mesure où l'équipe de Strasbourg (unité du programme Dylan) a donnée une grande importance aux représentations sociales dans leurs travaux de recherches, l'étude du plurilinguisme au milieu professionnel se voit abordé du point de vue du discours épilinguistique, tout en se focalisant sur les attitudes engendrées par les représentations. Notamment, le cadre de recherche qui se voit révisé et réduit comme le montre le schéma16 suivant a deux dimensions: représentations ou traitement de langues et pratiques.

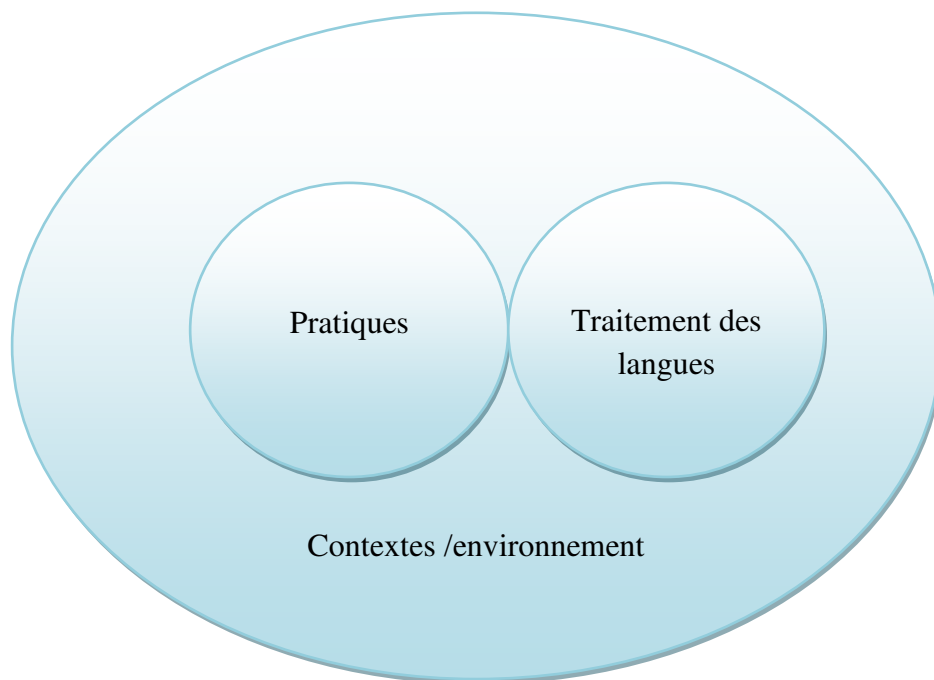


Schéma n°02 : le cadre du programme DYLAN

Chapitre 2

Le protocole de l'enquête

Avant de continuer à parler des représentations et des usages linguistiques en contexte socioprofessionnel nous commençons notre deuxième chapitre qui est le protocole de l'enquête par une présentation de la méthodologie de notre recherche, en présentant des quelques définitions sur l'enquête elle-même et les trois méthodes de sa réalisations qui sont(le questionnaire, l'entretien et l'observation participante), ensuite nous présentons dans un premier lieu notre terrain d'étude qui est l'entreprise étrangère ASTALDI, branche Saida dans laquelle nous définissons cette entreprise et son secteur d'activité, sa situation géographique, ses ressources humaines et ses données économiques.

Nous allons évoquer dans un second temps les langues majoritairement pratiquées au sein de l'entreprise, dans cette perspective il est nécessaire de citer les politiques linguistiques adoptées par l'entreprise en prenant en considération les supports administratifs, les contrats et les usages langagiers oraux lors d'une situation de communication

Enfin nous nous pencherons sur la description de notre corpus d'enquête dans le but de vérifier nos hypothèses et présenter notre échantillon et ses variables, notamment le sexe, l'âge, la profession...etc., son déroulement, puis la méthodologie utilisée lors de le collecte des données et le type d'analyse pour lequel nous avons opté.

IV.1 Présentation de la méthodologie de notre recherche :

L'enquête pour sa définition selon le dictionnaire français Larousse : c'est étude d'une question faite en réunissant des témoignages et des expériences, ou bien, ce sont les outils et les méthodes de recueil d'informations.

On distingue trois méthodes d'enquête :

- L'enquête par questionnaire
- L'entretien
- L'observation participante

a) **L'enquête par questionnaire** : est une recherche méthodique d'informations reposant sur des questionnaires et des témoignages et, qui une fois analysés permettront le plus souvent de mieux connaître une situation pour mettre en place ou évaluer une action.

Les étapes de la réalisation d'une enquête par questionnaire :

1) La phase préliminaire : le questionnement et la problématique de recherche, l'objectif de l'enquête est d'affirmer ou d'infirmer une hypothèse aussi

identifier la population cible de l'enquête par l'échantillon le sexe, l'âge, la classe sociale, la nationalité...etc.

-La formulation de l'énoncé des objectifs est l'une des plus importantes tâches d'une enquête. Elle établit non seulement les besoins d'information de l'enquête dans l'ensemble, mais aussi les définitions opérationnelles à utiliser, les sujets à considérer en particulier et le plan d'analyse.

- 2) La phase opérationnelle : pendant la réalisation de questionnaire, le choix des questions ouvertes qui laissent la liberté d'expression aux questionnés, questions semi-directives (mi-fermées) sont des questions qui laissent une certaine liberté pour la justification, ensuite les questions directives (fermées) c'est les questions des réponses oui/non.

Lors de recueil des données on doit vérifier si la structure du questionnaire est adaptée aussi les modes d'administration directe : questionnaire remplis par l'enquêté, ou indirecte : l'enquêteur pose des questions a l'interviewé.

Le langage doit être simple, précis et concis ainsi les questions doit être intelligibles et a éviter les formes idiomatiques et les expressions particulières par exemple on dit : « qu'il pleut chiens et chats » « it rains cats and dogs »

Tester le questionnaire est indispensable dans la mesure où il permet de déceler et de corriger les questions mal posées et inaccessibles.

Il faut préparer le terrain par des questions introductives et procéder progressivement : « pensez-vous que...? » (oui/non)

« En avez-vous un...? »

- b) **L'enquête par entretien** : c'est un échange verbal provoqué ou demandé par l'enquêteur en vue d'obtenir des informations à propos d'un sujet auprès d'un enquêté.

Il fournit de la matière brute la parole, le discours oral.

Il existe trois types d'entretiens : directif, non-directif et semi-directif

b.1) entretien directif : consiste à adresser aux interviewés les mêmes questions ouvertes ou fermées formulées selon une même forme linguistique et un même ordre « *par sa batterie de questions toutes prêtes,*

l'enquêteur directif guide l'entretien de bout en bout »²⁰ son but est l'objectivité des réponses à l'aide de la standardisation du processus de récolte de la parole, son inconvénient est l'orientation dès le départ de l'enquête vers une des réponses attendues par l'enquêteur.

b.2) L'entretien non-directif : propose de réduire les interventions de l'enquêteur à leur plus simple expression laissant à l'enquêté la liberté d'exprimer ses émotions librement, et dire ses observations et ses propres expériences, « *la conception de l'enquêteur blanc ou transparent, qui n'est pas la que pour recueillir la parole mais qui ne participe pas à sa production recouvre une naïveté, au mieux un fantasme »²¹*

b.3) L'entretien semi-directif : il n'est pas nommé interactif, ou centré, l'enquêté peut répondre librement sur le thème proposé par l'enquêteur qui n'intervient que pour relancer ou recentrer l'entretien.

Le contenu des questions de base et leur objectifs y seront formulés de façon identique, mais elles sont d'une autre nature, car invitant l'interviewé à une expression libre et une interaction.

L'enquêteur réagit aux propos de l'informateur, construit la forme de ses questions décide quelques fois de leur ordre comme dans toutes conversations.

NB : il y a deux sortes de questions qui peuvent être posées lors d'un entretien ou un questionnaire.

- 1) Selon le contenu : sont généralement les questions de fait qui dépendent des phénomènes observables et vérifiables par exemple/ les questions qui caractérisent l'âge, le sexe, la langue pratiquée par l'enquêté ...etc.
Les questions d'opinion : les questions dites aussi subjectives ou psychologiques qui portent des opinions, des attitudes, des représentations, des préférences...etc. exemple/ que pensez-vous de l'enseignement des langues étrangères en Algérie ?
- 2) Selon la forme : les questions peuvent être distinguées selon leurs formes
Questions ouvertes : ce sont les questions qui ne comprennent pas de près-réponses aux quelles le sujet doit répondre, ici l'interrogé exprime ses opinions avec liberté en faisant des commentaires et les jugements, en

²⁰ Calvet, J, L....DUMONT, P. Enquête sociolinguistique LHARMATTAN. Paris 1999, P165

²¹ Calvet .J .L.....DUMONT, 1999.P65

donnants des détails exemple/ que pensez-vous des programmes scolaires en Algérie ?

Questions fermées : ce sont les questions que l'on propose au sujet des réponses après avoir posé la question, une liste des réponses possibles préétablie, parmi lesquelles on lui demande de cocher la bonne réponse exemple/ Parlez-vous français à la maison ?

L'avantage des questions fermées c'est qu'elles permettent de recueillir des réponses précises et un traitement simple des résultats obtenus en limitant le cadre des hypothèses.

IV.2 Présentation de l'entreprise ASTALDI branche Saïda :

ASTALDI S.P.A est une entreprise italienne, l'une des plus importantes entreprises mondiales dans le secteur des Bâtiments et travaux publics, cette entreprise se présente comme le second groupe sur le marché italien de construction « general contractor », comme promoteur et spécialiste des grands projets. L'entreprise a été créée en 1926 par l'ingénieur Sante Astaldi, depuis le groupe Astaldi a réalisé un nombre important des projets dans plus de 70 pays, en gagnant des marchés grâce à son organisation technique et à ses savoir-faire (études et travaux).

Le siège social de l'entreprise est à Rome Italie, ses différents secteurs d'activités sont les infrastructures de transport (autoroutes, aéroports, ports, voies ferrées traditionnelles et lignes à grande vitesse, métros), les centrales de production d'énergie (barrages, centrales électriques thermiques, hydrauliques et nucléaires), le bâtiment (logements et bâtiments industriels), la construction et la gestion des parkings publics, les établissements de santé (hôpitaux et cliniques) et, à l'étranger, tous ouvrages dans le domaine de l'eau et de l'énergie.

Actuellement, l'entreprise est présente en Italie sous la direction du PDG Vittorio Di Paola, dans les pays d'Europe de l'Est, en Algérie, en Turquie et au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Qatar, Emirats arabes unis), aux Etats-Unis et en Amérique centrale et du Sud.

La société Astaldi SpA est cotée à la Bourse de Milan (Borsa Italiana: AST) d'un chiffre d'affaires qui atteint 1300 millions Euro en 2007.

ASTALDI Algérie, c'est un groupe international d'origine italienne qui a travaillé en Algérie depuis plus de vingt ans dans le secteur des travaux publics, des infrastructures et de l'eau et le transport, cette entreprise a consolidé sa présence ces dernières années par l'obtention de contrats importants liés à deux des principales liaisons ferroviaires de l'Algérie, la ligne SAIDA-MOULEY SLISSEN (120km) et la ligne Mecheria-Redjem Demouche (140 km), ainsi que le tunnel routier Jijel (620m) et la section Oued Fodda-Khemis Miliana de l'autoroute Est-Ouest. Ce dernier est l'un des travaux les plus importants en cours en Afrique du Nord et reliera la Tunisie avec le Maroc. Astaldi jouit d'une grande tradition en Algérie dans le secteur de l'eau après avoir travaillé sur le Hammam Debagh (1985-1990), Taksebt

(1993-2001) et Kramis (2001-2005) barrages. A l'heure actuel, le Kerrada barrage, l'adduction d'eau et Hamma du système d'eau en reliant les villes d'Akbou et Bejaia dans la région de l'Est d'Alger sont en construction.

IV.3 Les langues majoritairement pratiquées dans l'entreprise :

Depuis sa création en 1926, l'entreprise Astaldi fonctionne essentiellement en italien et comme toute entreprise opérant à l'international, le choix de la langue véhiculaire est complexe et dépend de divers facteurs...et vu que L'utilisation de l'anglais dans une entreprise internationale dépend de son degré d'internationalisation dans notre cas l'entreprise Astaldi qui est une multinationale, elle emploie plus de 8800 salariés dans plus de 70 pays au monde. Dans le domaine des travaux publics généralement, l'anglais est présent dans la communication commerciale ou transactionnelle ainsi que dans toute la documentation et la terminologie techniques. Le phénomène est amplifié dans le cas d'entreprises multinationales car le point commun de la majorité des employés c'est la lingua franca qui est souvent l'anglais car il représente un outil de communication central dans la stratégie de communication, et la gestion des langues et du coup de la politique linguistique de l'entreprise.

Dans la politique linguistique interne, officielle et identique pour tous ses sites internationaux, l'anglais est défini comme première langue de travail, la langue locale étant deuxième langue officielle. Dans le site considéré, c'est donc l'italien et le français qui ont ce statut, ce qui est d'ailleurs imposé par la loi en Algérie, d'où on signale que les supports administratifs sont en deux langues Anglais et Français. Parlant des communications orales dans le cadre formel c'est bien le français entre les algériens et les italiens et les canadiens, l'anglais entre les algériens/canadiens et les portugais et les polonais, ces derniers se communiquent en italiens avec les italiens et les français.

IV.4 Description de corpus :

Les données sur lesquelles s'appuiera notre étude se compose d'un entretien réalisé auprès des employés de cette entreprise, qui font parties des

différents bails linguistiques vu qu'ils sont de différentes nationalités (italienne, algérienne, française, canadienne, polonaise, portugaise)

Le site enquêté, localisé dans la région de Saida loin de 6km du centre ville, route nationale numéro 92, Notre entretien auprès des employés a commencé le 02 mai 2016 et terminer le 09 mai, chaque entretien à duré de 25 jusqu'à 60minutes, on a choisit particulièrement cette entreprise par motivation de curiosité scientifique car elle présente pour nous une bonne source de pluriculturalité et plurilinguisme qui amène à plusieurs questionnements sur le plan communicationnel et sociolinguistique, notre objectif d'enquête est de mieux cerner les usages et les représentations des langues au sein de l'entreprise et en dehors du milieu formel en basant sur les communications non formelles comme (communications téléphonique, discussions avec collègues ou amis, marché...etc.)

L'entretien a été oral visant à obtenir à la fois des données quantitatives et qualitatives, nous avons utilisé le bloc-notes pour consigner l'essentiel.

Chapitre(3)

Cadrage et choix pratique

V.1 L'échantillon :

Comme nous l'avons indiqué dans la description de corpus notre échantillon est aléatoire, ou d'une manière plus claire nous n'avons pas ciblé un public défini selon des paramètres précis, On a choisit onze questions pour l'entretien que l'on a adressé à une vingtaine d'employés issus des différents services administratifs et techniques et qui sont e différentes nationalités et pratiquant diverses langues.

Cet échantillon est donc variable et hétérogène en termes de nationalité, d'âge, de sexe, postes occupés et enfin les autres paramètres sont leurs langues maternelles et leurs langues de formation/apprentissage.

Nous avons montré ces variables dans les tableaux et les figures suivantes :

Classe d'âge	Nombre	Pourcentage
30-40	5	25%
41-60	15	75%
Total	20	100%

Tableau n°01 : répartition des enquêtés selon l'âge

Le tableau montre que l'échantillon est réparti en deux tranches d'âges majeurs, la première tranche d'âge qui est de 30 ans à 40 ans on trouve qu'il y a juste 5 employés, contrairement à la deuxième tranche d'âge de 41 ans jusqu'à 60 ans qui est la plus dominante du coup notre public cerné est moins jeune.

Sexe	Nombre	Pourcentage
Féminin	2	10%
Masculin	18	90%
Totale	20	100%

Tableau n°02 : répartition des enquêtés selon le sexe

Nous remarquons que la majorité de notre échantillon des enquêtés sont de sexe masculin vu le secteur d'activité de l'entreprise qui est investi essentiellement par la gente masculine.

Nationalité	Nombre	Pourcentage
Algérienne	2	10%
Canadienne	2	10%
Française	1	5%

Italienne	9	45%
Polonaise	3	15%
Portugaise	3	15%
Totale	20	100%

Tableau n°03 : répartition des enquêtés selon la nationalité

Nous constatons à partir de ce tableau que la nationalité dominante c'est la nationalité italienne parce que l'entreprise est d'origine italienne, après nous remarquons les Polonais et les Portugais qui viennent en seconde place, suivie par les Algériens et les canadiens en troisième place et les français en quatrième place.

Le poste occupé	Nombre	Pourcentage
Responsable de QHSE du projet	1	5%
responsable HSE de chantier	1	5%
Responsable de terrassement	1	5%
Ingénieur	6	30%
Secrétaire	2	10%
Agent de sécurité	3	15%
Main-œuvre	3	15%
Techniciens	3	15%
Totale	20	100%

Tableau n°04 : répartition des enquêtés selon le poste occupé

Le tableau numéro 4 montre la répartition des enquêtés selon leurs postes occupés au sein de l'entreprise, en effet on remarque que les enquêtés sont répartis en huit différentes structures et trois domaines, le premier domaine administratif on trouve un responsable de QHSE du projet un responsable de HSE de chantier, un responsable de terrassement et deux secrétaires, dans le domaine technique on trouve six ingénieurs et trois techniciens, ainsi dans le

domaine des ressources humaines on trouve trois main-œuvre et trois agents de sécurité . En se fiant aux taux de cette structure, nous remarquons que la majorité de nos informateurs, c'est-à-dire le domaine technique par 45% des ingénieurs et techniciens.

Dans un autre temps on va mettre en place des figures pour montrer les variables de notre échantillon en matière de langues maternelles ou de formation scolaire et universitaire selon ses réponses :

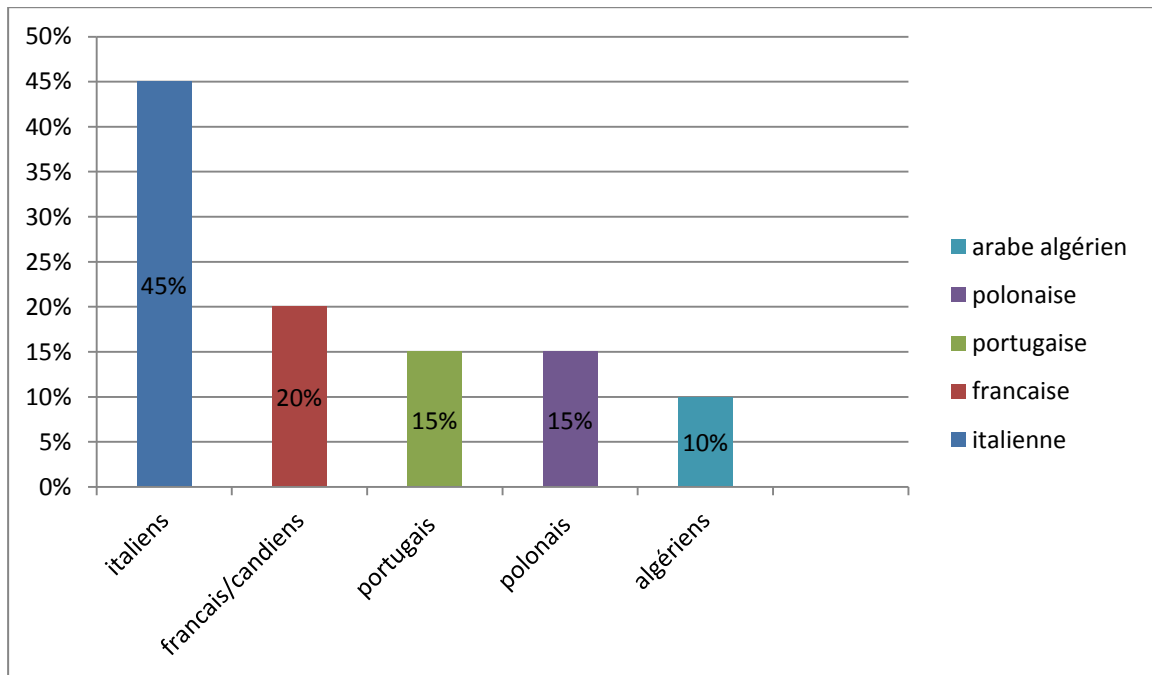


Figure n°01 : les langues maternelles des employés

Cette figure montre les réponses des enquêtés, on remarque un échantillon hétérogène en matière de langues maternelles, dont on trouve que la langue italienne est dominante par 45% des enquêtés qui ont cette langue comme langue maternelle, suivie par 20% pour le français qui est la langue maternelle des Français et Canadiens, et la langue portugaise pour 15%, suivie par la langue polonaise pour 15% et enfin l'arabe algérien pour 10%.

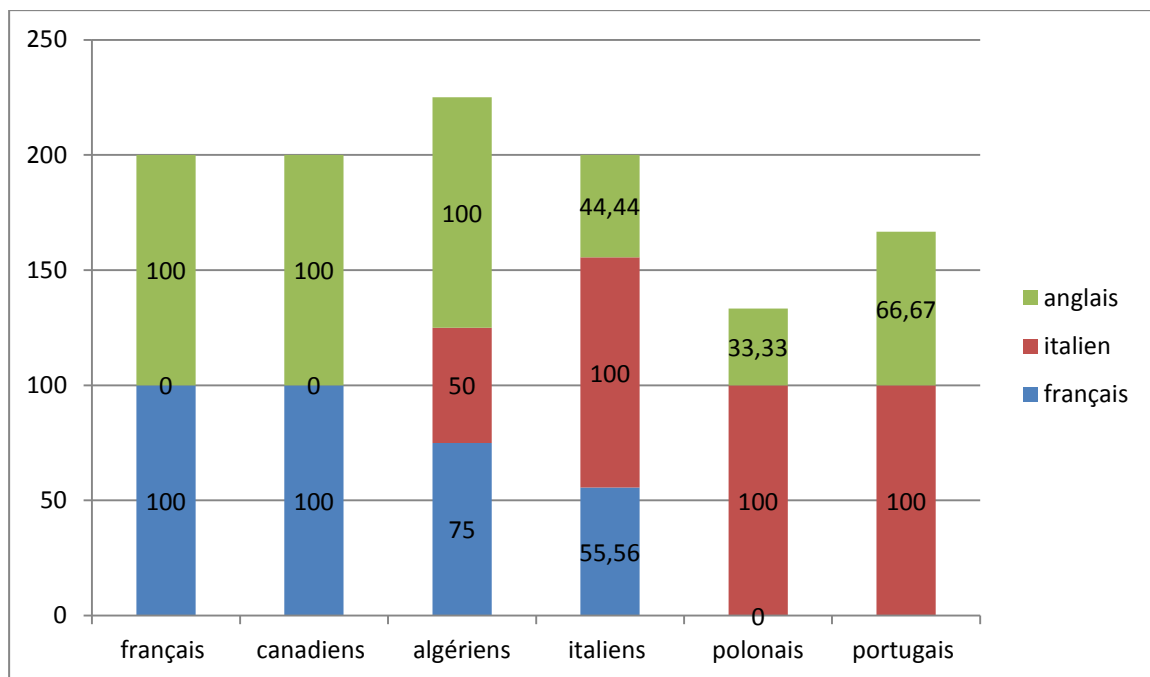


Figure n°02 : les langues majoritairement pratiquées au sein de l'entreprise

La présente figure numéro 2 nous montre les langues majoritairement pratiquées au sein de l'entreprise, d'après les réponses nous avons trouvée que, l'anglais est omniprésent chez tous les enquêtés, le français et l'italiens viennent en deuxième place dont on trouve que l'italien est pratiqué par les Italiens, les Algériens, les portugais et les polonais, le français est utilisé par les francophones français, canadiens, algériens et même les italiens sauf les portugais et les polonais, cette non-maîtrise de la langue française présente pour eux un handicap lors de leurs communication avec les collègues francophones qui préfèrent utiliser le français.

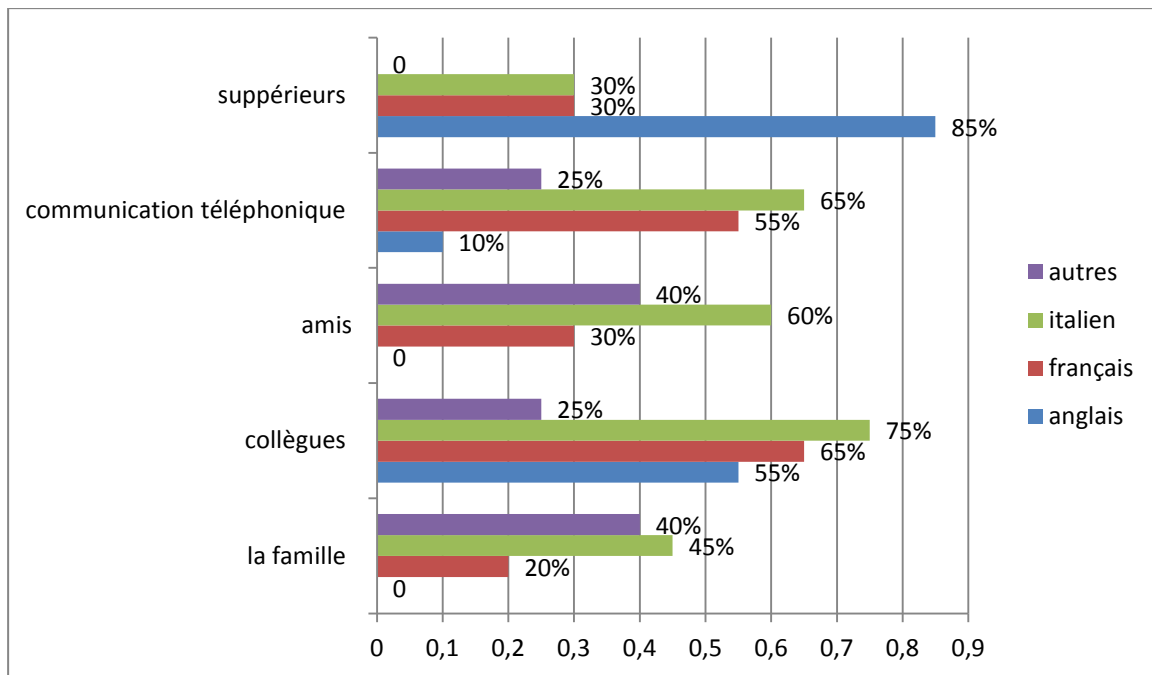


Figure n°03 : les langues pratiquées dans la vie quotidienne

Dans la présente figure, nous montrons les langues essentiellement pratiquées par les enquêtés dans leur vie quotidienne, on remarque que La part de l'anglais est importante au niveau des usages professionnels (avec les supérieurs et les collègues), en suite l'italien et le français qui sont généralement employées dans les communications entre amis, avec leurs familles, et dans les communications téléphoniques.

Nous remarquons ainsi que plusieurs langues sont en usage dans les interactions verbales entre amis et lors des communications téléphoniques à savoir, l'italien, le français qui domine cela s'explique par le nombre des enquêtés (majorité italienne) ainsi la présence du français qui est utilisé par le français, les Canadiens et les Algériens qui présente pour eux une langue maternelle et seconde, aussi une langue de formations disciplinaires des enquêtés.

V.2 Observation et interprétation des résultats de l'entretien :

Après avoir identifié notre échantillon d'enquête sur le plan des variables, nous allons maintenant faire un rappel de notre objet d'étude qui traite les pratiques langagières et représentations dans le milieu socioprofessionnel et plus précisément au sein de l'entreprise Astaldi Saida, lors d'une situation de communication, cette dernière qui pourrait être un indice de l'ouverture sur la pluriculturalité et l'intégratif ou elle peut être causée des conflits ou des malentendus, vu que les employés sont issus de bords linguistiques différents.

Le point de départ est accordé au discours didactique / pédagogique. A travers la question : Quelle était la langue de votre formation scolaire ?

Nous essayerons de souligner leurs langues de formation scolaire et universitaire. La figure suivante résume les réponses obtenues :

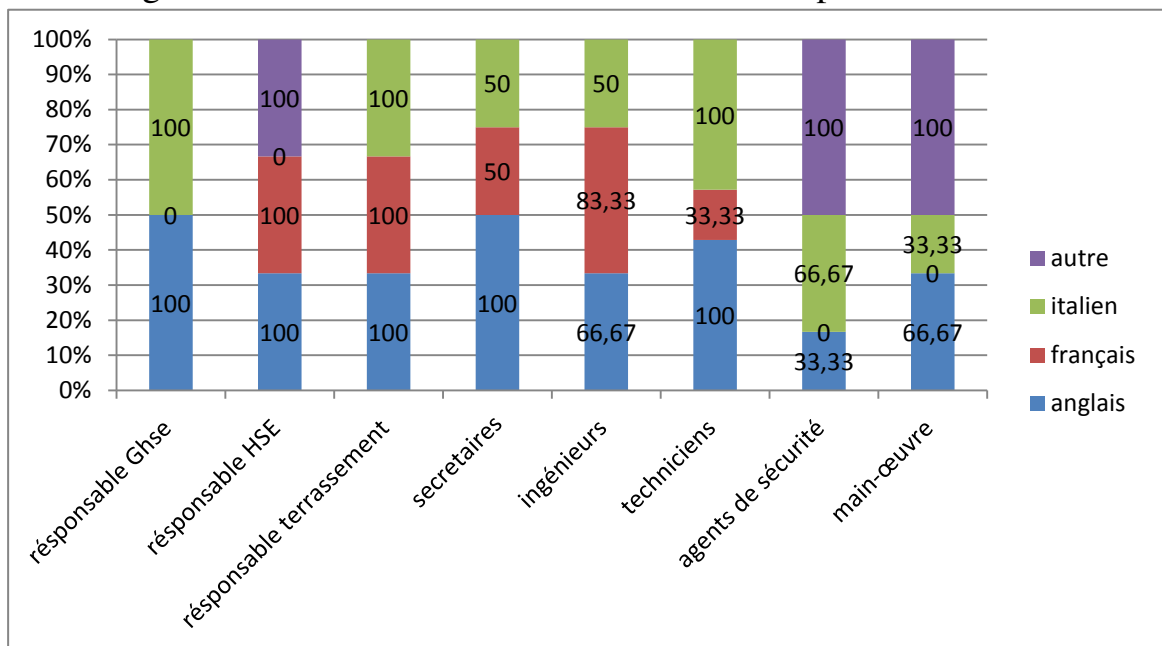


Figure n°04 : les langues de formations scolaires et universitaires des employés

La lecture de cette figure montre que les langues suivantes anglaises et françaises sont majoritairement les langues des formations scolaire et universitaire vu qu'on travaille sur un contexte dominant européen 4 pays européens plus l'Algérie et le Canada qui sont des pays francophones et qui utilisent l'anglais et les français dans leurs programmes scolaire et universitaire,

la langue italienne est en présence car la majorité de nos enquêtés étaient des Italiens, du coup il y a d'autres langues en présence comme l'arabe standard, le portugais, le polonais et l'allemand.

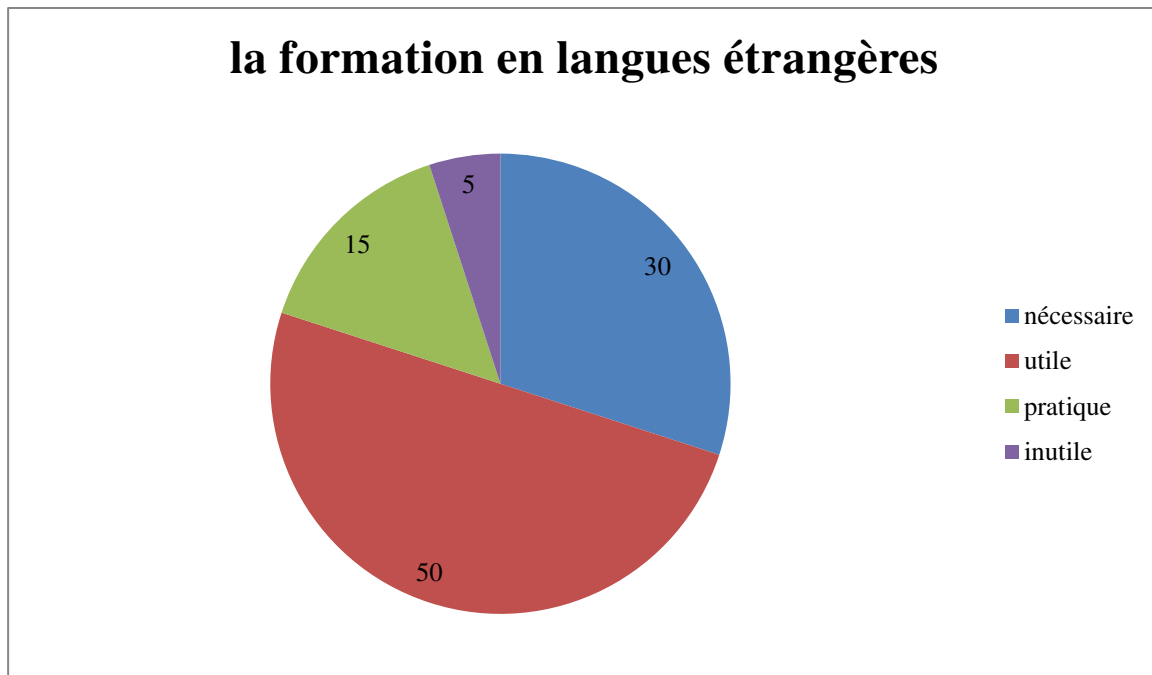


Figure n°05 : l'appréciation de la formation en langues étrangères chez les employés

La lecture de cette figure montre que les langues étrangères sont perçues d'une manière positive par les employés. Les enquêtés ont répondu favorablement à l'utilité de ces dernières avec un taux de 50% des employés pensent que la formation en langues étrangères et essentiellement l'anglais qui se définit comme la langue de travail et l'italien (langue de l'origine de l'entreprise) c'est deux langues sont utiles dans le cadre de l'insertion professionnelle et même pour la communication (relation) avec les supérieurs hiérarchiques, car la compétence dans les langues étrangères est considérée comme un critère important lors de l'entretien de recrutement, certains enquêtés italiens ont ajoutés que le français est utilisé essentiellement par les Français, les Canadiens et les Algériens en soulignant la représentation suivantes à ces propos : « *i francese canadese e algerino preferiscono parlare francese , nonostante che hanno imparato inglese* » **propos de responsable Qhse B.L** qui est d'origine italienne.

Traduction: «...euh les français les canadiens et les Algériens préfèrent parler en français malgré qu'ils maîtrisent l'anglais»

Ces énoncés illustrent bien les représentations en cours du côté italien : les Francophones ne préfèrent pas ni parler ni pratiquer l'anglais lors de leurs échanges malgré qu'ils le maîtrisent et c'est la langue de travail, cela selon les employés francophones a pour raison le degré de la maîtrise de cette langue qui présente pour eux une langue du quotidien et de leurs formations en avançant l'argument de la facilité de la communication.

M.B Le responsable Hse de projet au niveau de l'entreprise Astaldi et qui est d'origine algérienne ajoute « *fi lhakika on n'a pas des problèmes de communication avec les Canadiens, les Français et même les Italiens parce qu'ils parlent les deux langues français et anglais convenablement, même andi deux collègues italiens rahom yet3almou hadretna* » traduction « *en réalité on n'a pas des problèmes de communication avec les canadiens, les français et même les italiens parce qu'ils parlent les deux langues français et anglais convenablement, même j'ai deux collègues italiens qui apprennent notre dialecte* » à partir de son témoignage nous remarquons que la communication entre les collègues se fait généralement en anglais et français.

Un employé polonais **C.u** nous raconte « *Nie jest to przywiązanie do języka francuskiego dla kanadyjskich i Algierii, co przeszkadza nam, ponieważ im bardziej rozumiemy, co mówią, a to powoduje nieporozumienia między nami, ponieważ bierzemy tego używać języka francuskiego jako zakodowaną wiadomość im* »

Traduction par un traducteur au « *Il y a un attachement à la langue française pour les Canadiens et les Algériens ce qui nous dérange car on comprend plus ce qu'ils racontent et cela provoque des malentendus entre nous car on prend cette utilisation de français comme un message codé entre eux* »

Ce qui est remarquable c'est que toutes les représentations portées sur l'usage des langues tournent au tour de la langue française, qui semble trop utilisée de la part des francophones de l'entreprise et même les Italiens mais elle n'est pas positivement perçue par les polonais et les portugais car elle présente pour eux un handicap qui empêche la compréhension et la communication entre autres raisons.

Dans le but de renforcer nos données nous avons posée uniquement aux étrangers la question suivante : Vous êtes en Algérie quelle langue pratiquez-vous dans une situation de communication informelle avec un natif algérien qui

ne maîtrise pas les langues étrangères lors des achats dans le marché, lingerie...etc. ?

Les réponses reçues sont inscrites dans le tableau suivant :

	Français	Arabe standard	Arabe algérien	Langage de corps
Italiens	44.44%	00%	22.22%	33.33
Français	100%		50%	50%
Canadiens	100%	50%		50%
Portugais				100%
Polonais				100%

Le tableau n°05 : les pratiques langagières dans la société lors d'une communication non formelle avec des natifs algériens

La lecture de ce tableau montre qu'il y a une majeure utilisation du français comme langue de communication orale avec les Algériens au delà de l'entreprise c'est-à-dire le français est déjà pratiqué dans la société algérienne, vu que 33% de la société algérienne est francophone par excellence, ainsi le recours à l'arabe algérien pour combler les besoins communicatifs, cette langue qui est orale est apprise grâce au contact avec les collègues algériens dans le milieu professionnel, un autre processus de communication très important qui s'utilise par les employés étrangers qui rencontrent des lacunes dans leurs pratiques langagières en français et d'apprendre l'arabe algérien qui semble une langue difficile pour eux, ce processus qui est le langage de corps, il s'est adopté dans les stratégies de communication non équilibrées, ce derniers c'est essentiellement utilisé par les employés portugais et polonais car ils ont des difficultés communicationnelles avec les Algériens vu qu'ils ne maîtrisent ni le français ni l'arabe algérien.

V.3 Conclusion du chapitre pratique: Cette étude sociolinguistique alliant ethnographie consiste à admettre que la part du plurilinguisme dans le milieu socioprofessionnel est dû à la performance et la créativité du personnel, notre étude qui a été menée au sein de l'entreprise étrangère multinationale Astaldi branche Saida, nous a permis d'examiner comment se déroule la gestion du pluralisme linguistique dans le contexte de la mondialisation en milieu professionnel algérien.

Ainsi les pratiques langagières, les représentations et les stéréotypies, de la nouvelle économie et du néolibéralisme. La mondialisation est apparue non pas comme une universalisation, une globalisation, mais bien comme la confrontation de diverses contraintes locales, parfois imprévisibles. Comme cette étude cherche de cerner essentiellement les langues en présence dans cette entreprise, leurs statuts officiels et leurs pratiques lors des communications, la valeur des ressources linguistiques a également changé. Par exemple, les circonstances qui déterminent l'utilisation du français ont beaucoup mis en question car selon la politique interne de l'entreprise, l'anglais occupe le statut officiel de langue de travail, ainsi la position de force vu qu'on observe que les transformations liées à la mondialisation contribuent peut-être au maintien et au renforcement de l'anglais, mais il émerge de l'observation de ce contexte un besoin de bi et de plurilinguisme d'où les stratégies de communications lors d'un milieu professionnel seront variées est abordable, ce qui favorisent la motivation d'apprendre de nouvelles langues et de s'ouvrir à d'autres cultures.

VI. Conclusion générale :

Notre recherche s'est portée sur le traitement des langues dans le milieu socioprofessionnel, notamment les représentations et les stéréotypes, notre corpus a été collecté au sein de l'entreprise étrangère multinationale d'origine italienne Astaldi, dans son siège à la wilaya de Saida, Les diverses voix auxquelles nous avons prêté attention dans notre enquête devaient nous aider à mieux cerner l'usage de chaque langue et les représentations y afférentes, à comprendre notamment leur rôle dans les relations quotidiennes entre collègues de travail, ces derniers font partie de six différents pays et selon nous , ils sont issus de différents « contextes sociolinguistiques », avec tout cela implique comme pratiques et représentations.

Ce qui peut être remarquable dans notre enquête, ce sont les locuteurs francophones qui pratiquent leur langue d'une façon qui exerce la pression aux autres travailleurs qui ne maîtrisent pas le français pour que les interactions se fassent en français quelles que soient par ailleurs les options officielles de l'entreprise. Les Italiens, les Portugais, et les Polonais et d'après ce que nous avons vu, les autres travailleurs ayant d'autres langues premières que le français, n'opposent souvent pas de résistance à cette pression, sans doute à cause d'une logique de proximité qui les amène à accepter de privilégier une autre langue et la langue de travail pour eux c'est bien l'anglais. C'est également, ainsi que l'a fait remarquer Lüdi (2010), que la pratique d'une telle langue est un moyen de favoriser la compréhension des messages que l'on envoie et d'éveiller chez les récepteurs des résonances émotionnelles. De même que parler sa propre langue ou la langue de son interlocuteur permet de se sentir plus à l'aise et d'être plus clair et plus nuancé dans l'expression. De la sorte, chacun finit par trouver son compte en se connectant « non seulement sur le plan rationnel (logique de la tête) mais aussi sur le plan émotionnel (logique du cœur) » (Yanaprasart, 2010 : 166).

Pour conclure nous pouvons dire que ce travail n'est qu'une petite partie de l'étude qui s'inscrit dans le domaine du plurilinguisme en contexte socioprofessionnel , et comme nous l'avons mentionné dans la présentation de sujet, cet axe n'est pas encore bien traité en Algérie il y a peu de travaux qui ont été effectués sur les langues en milieu socioprofessionnel , ce qui nous fait croire à la modeste originalité de notre étude qui a porté sur les langues employées dans une entreprise multinationale étrangère. Nous pensons enfin que ce genre

de travaux portant sur les entreprises multinationales peut présenter un terrain d'investigation sous-exploité et pouvant être riche en données. L'étude des pratiques plurilingues et pluriculturelles est à même de permettre de comprendre les facteurs qui handicapent la communication en milieu professionnelle et ceux qui sont susceptibles de l'améliorer, car le marché linguistique est étroitement lié au marché économique. La présence d'entreprises multinationales devant participer du développement économique du pays, il est important de travailler, sur le plan sociolinguistique, à optimiser dans ces milieux, les rapports entre les locuteurs/acteurs par le biais des langues et des cultures.

Bibliographie

Bibliographie :

- 1). Arezki A., 2010, « La planification linguistique en Algérie où l'effet de boomerang sur les représentations sociolinguistiques », in *Le français en Afrique*, n° 25, CNRS, UMR 6039, Nice.
- 2). Attika Y-A., 2011, *Le français en Algérie : facteur de facilitation et/ou de complexification de la communication ?* , in *7e Congrès Panhellénique et International des Professeurs de Français*.
- 3). Benbachir. N., 2009, « le plurilinguisme et sa gestion en entreprise : le cas de la sonatrach », in *synergie Algérie*, n°08, pp. 115-121.
- 4). Blanchet Ph., 2005, « Minorations, minorisations, minorités Essai de théorisation d'un processus complexe », in Huck D., *Minorations, minorisations, minorité. Etudes exploratoires*, Presses universitaires de Rennes, pp.17-47.
- 5). Elimam, A (*langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Oran, Edition Dar El Gharb (2004 :298)
- 6). Gabriella D & Normand L., 2009, « La reconfiguration linguistique dans une entreprise canadienne à l'ère de la mondialisation », in *Francophonies d'Amérique*, n°27, pp. 105-129.
- 7). Grand guillaume G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maison neuve Larousse, p52.
- 8). Ludi G & Barth L-A., 2009, « La gestion du plurilinguisme au travail entre la „philosophie“ de l'entreprise et les pratiques spontanées », in *Sociolinguistica*, n° 23, pp. 32 52.
- 9). Queffelec A & Derradji Y., 2002, *le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, éditions Duculot, Bruxelles, p.34.
- 10). SINGLY F., 1992, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Nathan, p.28.
- 11). Taleb Ibrahim K., 2006, « L'Algérie coexistence et concurrence des langues », in *L'Année du Maghreb*, pp. 207-218.
- 12). Truchot C., 2008, « L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques. Une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ? », In *Les Cahiers du GEPE*, N°1, revue en ligne, <http://www.cahiersdugepe.fr> .

13). Truchot C & Huch D., 2009, « Le traitement des langues dans les entreprises » in Sociolinguistica, n° 23, pp. 1-31.

14). Truchot C., 2010, « Du traitement des langues aux politiques linguistiques dans l'entreprise », in Le journal de l'école de Paris du management, N°81, pp. 17-24.

15). Vittoz M-B & Mattioda M., 2013, « la langue de l'entreprise est-elle plurielle ? positionnement identitaire et culturel dans la communication corporatedes entreprises agroalimentaires françaises et italiennes », in 7e colloque international, Kedge Business School, Marseille.

16. ZABOOT T., 1989, un code switching Algérien. Le parler de Tiziouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne.

Sitographie :

<http://www.cahiersdugepe.fr>(consulté le 5/03/2016)

<http://www.dylan-project.org/>(consulté le 015/04/2016)

<http://www.astaldi.it/home/> (consulté le 05/05/2016)

Annexes

la région de Saida loin de 6km du centre ville, route nationale numéro 92, Notre entretien auprès des employés a commencé le 02 mai 2016 et terminer le 09 mai, chaque entretien à duré de 25 jusqu'à 60minutes, on a choisit particulièrement cette entreprise par motivation de curiosité scientifique car elle présente pour nous une bonne source de pluriculturalité et plurilinguisme qui amène à plusieurs questionnements sur le plan communicationnel et sociolinguistique, notre objectif d'enquête est de mieux cerner les usages et les représentations des langues au sein de l'entreprise et en dehors du milieu formel en basant sur les communications non formelles comme (communications téléphonique, discussions avec collègues ou amis, marché...etc.)

L'entretien a été oral visant à obtenir à la fois des données quantitatives et qualitatives, nous avons utilisé le bloc-notes pour consigner l'essentiel.

Le modèle de l'entretien réaliser avec les employés de l'entreprise Astaldi branche Saida:

Nom :

Prénom :

Sexe :

L'âge :

Le poste occupé :

La nationalité :

- 1) Quelle est votre langue maternelle ?
- 2) Pratiquez vous le français ?
- 3) Que représente cette langue pour vous ?

4) Selon vous, comment jugez-vous votre niveau en français ?

5) Vous pratiquez quelle(s) langue(s) dans votre vie quotidienne ?

-Avec la famille ?

-Avec les collègues ?

-Avec les amis ?

-Avec les supérieures ?

-Dans une communication téléphonique ?

6) Quelle était la langue de votre formation scolaire ?

7) Quelle était la langue de votre formation universitaire ?

8) Avez-vous eu une formation en langues étrangères ?

9) Si oui c'était dans quelle langue ?

-Si non voudrez-vous l'avoir dans quelle langue ?

10) Est-ce que votre formation en langues était/ sera pour objectif professionnel ou personnel ?

-Est ce qu'elle était/ sera nécessaire ou supplémentaire ?

11) Vous êtes en Algérie quelle langue vous la pratiquez dans une situation de communication informelle avec un natif algérien qui ne maîtrise pas les langues étrangères lors des achats dans le marché, lingerie...etc. ?

Notre communication avec tous les enquêtés c'était prévue quelle soit orale, en utilisant un bloc note pour marquer l'essentiel mais le cas des employés

portugais et polonais c'était une communication essentiellement en anglais accentue plus l'ajout des quelques mots de leurs langues maternelles "code switching", et vu que nous ne maitrise pas leurs langues et pour la fidélité scientifique qui consiste à citer tous ce qui est dit, cette situation nous a obligé de les enregistrés puis donner ces mémos vocales au bureau de traduction de Bekanour au niveau de la wilaya de Mostaganem.

Notre communication avec les employées italiens a était en français accentue mais compris, et le cas des algériens et les canadiens, et le français maitrisent bien la langue de notre entretien, donc notre opération était facile.